

TEBBOUNE PRÉSIDE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DES TRAVAILLEURS

Augmentations des pensions de retraite entre 10 et 15 %

P3



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Une offensive contre Rafah conduirait à "une catastrophe humanitaire"

• La guerre sioniste porte le seuil de pauvreté à 90%

P2

L'ALGÉRIENNE DES EAUX (ADE)

Récupération de plus de 12 millions
m3 d'eau en 2023

P2

Natation / Championnats d'Afrique Open (1re journée)

Trois médailles dont 1 en or
pour l'Algérie

P9

VALORISATION DES HUILES USAGÉES À BOUMERDÈS
Réalisation d'une unité de régénération de 24 000 tonnes/an

La Future World Oil (FWO), une SPA implantée à Boumerdes, spécialisée dans la collecte des huiles usagées, se prépare à se lancer dans la régénération de ces huiles, après la réalisation d'une nouvelle unité d'une capacité de 24.000 tonnes par an, a indiqué le directeur de l'administration générale de cette entreprise, Ahmed Mekhatri. "Jusqu'à-là, notre entreprise activait dans la collecte des huiles usagées destinés à l'exportation et nous avons décidé de passer à leur valorisation, avec le projet d'une unité de régénération réalisée au niveau de la zone d'activité de Ouled Moussa à Boumerdes", a-t-il indiqué, en marge du 4e Salon international du recyclage " RecyclingExpo ", qui se tient au Palais des expositions d'Oran, jusqu'au 2 mai. "Une bonne partie de la production de cette unité sera destinée à l'exportation, sous forme de produits finis, alors que le reste sera destiné pour satisfaire la demande locale en lubrifiants régénérés, comme les graisses", a-t-il précisé. Cette unité a déjà été réalisée, selon la même source, ajoutant que le démarrage de l'activité attend la finalisation des procédures administratives requises, surtout qu'il s'agit d'un établissement classé.

R.N

CRÉATION D'ENTREPRISES
Vers la numérisation à 100% du processus

Les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, comptent intensifier la coopération entre leurs deux départements en vue de numériser le processus de création d'entreprises, indique un communiqué du ministère du Commerce. Lors d'une réunion tenue mardi, en présence de cadres des deux ministères, MM. Zitouni et Oualid ont souligné la nécessité de "faciliter les procédures administratives de création d'entreprises en réduisant les délais et les coûts de création et d'élaborer une feuille de route conjointe pour numériser le processus de création d'entreprises à 100%", a ajouté la même source. Dans ce cadre, l'accès à l'étape de création d'entreprises sans déplacement ou dépôt de documents, et dans un "délai court", a été fixé comme objectif, et ce grâce à la mise en œuvre des procédures techniques et réglementaires nécessaires, et à l'utilisation de l'échange d'informations entre les secteurs concernés. Pour atteindre les objectifs tracés, une commission technique composée de cadres des deux ministères, ainsi que du Centre national du registre du commerce et de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, a été installée lors de cette réunion.

R.N

L'ALGÉRIENNE DES EAUX (ADE)

Récupération de plus de 12 millions m3 d'eau en 2023

L'Algérienne des eaux (ADE) a réparé, en 2023, plus de 292 700 fuites à travers le pays, lui permettant de récupérer pas moins de 8,11 millions de m3 d'eau. Durant la même année, elle élimine plus de 25 500 branchements illicites, en récupérant ainsi environ 4,6 millions de m3 d'eau consommée illégalement.



Des données récentes de l'Algérienne des eaux (ADE) font état de la récupération par l'entreprise de plus de 12 millions de m3 d'eau, perdus entre fuites et branchements illégaux au cours de l'année 2023. Ces données distribuées, hier à la presse, lors d'une rencontre nationale des cadres de l'entreprise à l'occasion du 23ème anniversaire de sa création, ont indiqué que l'entreprise a récupéré, au cours de l'année 2023, pas moins de 8,11 millions m3 d'eau et réparé plus de 292 700 fuites à travers le pays. Elle a, en outre, éliminé plus de 25 500 branchements illicites, lui permettant la récupération d'environ 4,6 millions de m3 d'eau consommée illégalement.

Durant la même année, l'entreprise a fourni de l'eau potable à 30,6 millions de clients, tout en produisant une quantité d'eau potable estimée à environ 1,99 milliards de mètres cubes. Concernant les revenus totaux de l'ADE en 2023, ils se sont élevés à 35,64 milliards de dinars. En tout et pour tout, l'entreprise compte 36 463 salariés et plus de 6,2 millions de clients. Ses unités disposent également d'agences mobiles pour améliorer la qualité de leurs services publics. Sur un autre registre, il y a lieu de signaler que lors de cette réunion, trois conventions ont été signées entre l'ADE et diverses instances, dans le but de "renforcer la coopération dans l'application de la digitalisation et

des techniques modernes de gestion des services publics liés à l'eau potable". La première convention a été signée avec la Banque pour l'Agriculture et le Développement Rural (BADR) pour faciliter les services bancaires au profit des travailleurs de l'ADE. La 2e convention est signée avec la "Basseer Technology for Innovation" pour développer une plateforme technologique innovante, pour améliorer la gestion des installations d'irrigation gérées par l'ADE. La 3e et dernière convention est signée avec la société "Slick Pay" pour permettre aux clients de l'ADE de payer leurs factures à travers une nouvelle plateforme de paiement électronique sûre et rapide. Le Ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal, a indiqué, dans son intervention lors de cette rencontre, que la gestion à grande échelle du service public de l'eau dans notre pays nécessite « la vigilance et la persévérance de chacun, afin d'assurer un service public qui répond aux aspirations des citoyens qui attendent beaucoup de nous pour assurer une distribution permanente et régulière de l'eau ». Selon lui, le secteur de l'hydraulique « s'efforce de suivre le rythme de ces évolutions », en s'appuyant davantage sur les technologies modernes, le contrôle à distance et en développant les connaissances et l'expertise des travailleurs dans le domaine de l'eau. Il a, à cet effet, salué la contribution de nombreux ministères et ins-

titutions dans l'accompagnement du secteur vers la numérisation et la modernisation des services commerciaux fournis par les compagnies des eaux, soulignant que les accords de partenariat que l'ADE s'apprete à conclure avec de nombreuses entreprises reflètent la volonté de l'entreprise d'améliorer la qualité de ses services. Concernant le programme national de dessalement de l'eau de mer approuvé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et qui prévoit la construction de grandes usines de dessalement, le ministre a mis en exergue la contribution du ministère de l'Energie et des Mines à la réalisation du programme qui, selon lui, nécessite la mobilisation de « toutes les capacités pour mettre en œuvre ce programme dans les délais impartis et avec la qualité requise ». Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yassine El-Mahdi Oualid, a salué la coopération entre son département ministériel et le ministère de l'Hydraulique, soulignant que les accords de coopération permettront aux compétences algériennes d'apporter des solutions pour le secteur de l'hydraulique. Il a ajouté que les personnes qui proposent des solutions innovantes contribuent aux efforts visant à assurer la sécurité de l'eau.

M.B

RISQUES LIÉS À LA SAISON ESTIVALE

La Protection civile prend ses devants

La direction générale de la Protection civile a annoncé, hier, le lancement d'une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale, à travers un programme "riche et diversifié" en coordination avec les différents organismes concernés et la société civile. "Dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2024, la direction générale de la Protection civile, organise une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale de l'année en

cours et ce, à partir du 1 mai 2024", a précisé un communiqué de ce corps de sécurité. Cette campagne, qui se poursuivra durant toute la saison estivale, portera sur les dangers de la mer, les noyades dans les plans d'eau, les incendies de forêts et des récoltes, l'envenimement scorpionique, les accidents de la circulation ainsi que les intoxications alimentaires, a ajouté le communiqué. Les services de la Protection civile ont prévu, à cet effet, de mettre en place un programme "riche et diversifié" en coordination avec les dif-

férents organismes et mouvements associatifs en relation avec la gestion de la saison estivale. La Protection civile table sur une large diffusion de cette campagne de prévention et de sensibilisation, avec notamment une plus grande "implication des parents", à travers des campagnes de proximité, l'organisation de caravanes impliquant la société civile, et des émissions thématiques en collaboration avec les Radios locales et les chaînes de télévision, ajoute le communiqué. Il est également prévu d'organiser des portes ouvertes à travers les diffé-

rentes unités de la Protection civile, avec un accompagnement médiatique sur le site web et les comptes de la Protection civile sur les différents réseaux sociaux. Le programme de cette campagne porte aussi sur la mise à contribution des directions des Affaires religieuses au niveau des wilayas et l'envoi de SMS de sensibilisation aux citoyens, ainsi que l'organisation de concours ayant pour thème "les risques liés à la saison estivale" au niveau des colonies de vacances, relève la même source.

R.N

TEBBOUNE PRÉSIDE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DES TRAVAILLEURS

Augmentations des pensions de retraite entre 10 et 15 %

Le président de la république Abdelmadjid Tebboune a annoncé hier, lors de la cérémonie de la célébration de la fête des travailleurs au siège de l'UGTA, une augmentation des pensions de retraite entre 10 et 15 %.

Le président de la République a affirmé, dans une allocution, que la célébration de la Journée internationale des travailleurs était l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables de la trempe d'Aïssat Idir, qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération". Le président a également rendu hommage, avec fierté, au sens élevé du patriotisme et à la grandeur d'âme du défunt Abdelhak Benhamouda, s'inclinant à sa mémoire et à la mémoire de tous ceux qui l'ont rejoint sur cette voie. Le chef de l'Etat a indiqué que "pour parvenir à des décisions pertinentes et non conjoncturelles, il est nécessaire d'instaurer le dialogue et la concertation avec l'Union générale des travailleurs algériens et avec tous les nationalistes libres et tous ceux qui nous ont précédé dans la lutte". Il a précisé qu'il partageait l'avis du Secrétaire général de l'UGTA, M. Amar Takdjout, concernant le nouveau mécanisme proposé à savoir la tenue d'une tripartite, à condition, a-t-il dit, qu'elle ne soit pas comme les précédentes tripartites dont les décisions sont restées lettre morte".



Le président de la République a rappelé, à cette occasion, que "le Hirak Béni a sauvé le pays de ces pratiques".

De son côté, le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a salué, la participation du président de la République aux côtés des travailleuses et travailleurs algériens, à la célébration de leur Journée internationale, conformément à ses engagements et en reconnaissance de leurs efforts dans la marche d'édification.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, a rappelé les acquis réalisés dans le monde du travail, notamment les augmentations des salaires et des allocations et pensions de retraite. Il s'est également félicité des décisions du président de la République dans le secteur agricole, qui ont, a-t-il dit, contribué à "la souveraineté alimentaire de l'Algérie".

La fête des travailleurs survient cette année dans un contexte marqué par des indicateurs macroéconomiques au vert, avec des réserves de change de 69 milliards de dollars en 2023, une balance des paiements excédentaire de 6,5 milliards de dollars, une croissance de 4,1% en 2023.

Pour les fonctionnaires, le président Tebboune leur a accordés une revalorisation des salaires de 47%, avant décider de « compléter le taux restant, estimé à 53% afin d'atteindre le taux de 100% d'ici 2026-2027 », comme le rappelle l'agence officielle dans une dépêche publiée mardi.

Le chef de l'Etat a aussi validé une hausse des pensions de retraite en 2024. Ces mesures visent à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités qui a été laminé ces dernières années par les effets conjugués de l'inflation et de la baisse du dinar algérien face aux principales devises étrangères (euro et dollar).

R.N

AMAR TAKDJOUT (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UGTA)

Le maintien de la stabilité sociale ne saurait se réaliser sans le travail

Invité au Forum de la Chaîne I de la Radio nationale, lundi dernier, le secrétaire général de l'UGTA, M. Amar Takdjout a estimé qu'il est "nécessaire aujourd'hui de créer un front ouvrier fort afin de préserver les intérêts suprêmes du pays et d'accompagner les différents efforts de développement" fournis par les pouvoirs publics, soulignant que cette démarche "s'inscrit dans le cadre de la préservation du capital historique et militant de l'UGTA, qui a vu le jour lors de la Glorieuse Révolution de libération, un certain 24 février 1956". Rappelant "le rôle majeur" des travailleurs algériens dans la lutte nationale durant la Glorieuse Révolution, ainsi que dans "la protection de la République" durant les années de la tragédie nationale (les années 90), M. Takdjout a souligné la

nécessité "de mobiliser les travailleurs et de les conscientiser davantage pour faire face aux différents défis régionaux et internationaux", outre "la préservation de la souveraineté nationale notamment dans son volet économique".

Le SG de l'UGTA a insisté sur l'impératif de "créer des espaces de concertation et d'échange d'idées pour les travailleurs, en vue de préparer le terrain à la création d'un front ouvrier fort", mettant en avant à cet égard, l'importance "d'unifier les rangs des travailleurs et de renforcer la concertation et le dialogue entre eux", tout en "plaçant l'intérêt national au-dessus de toute considération".

M. Takdjout a, en outre, réitéré le "soutien" de l'UGTA à toutes les décisions prises par le Président de la République, au profit des travailleurs et

du front social, insistant sur la nécessité de "traduire les décisions prises au profit des entreprises économiques et du secteur de l'agriculture sur le terrain". "Le maintien de la stabilité sociale et l'amélioration des conditions des travailleurs ne sauraient se réaliser sans le travail, la production et l'affranchissement de la dépendance aux hydrocarbures". Après avoir souligné "les nombreux avantages" contenus dans la loi sur le droit syndical, le SG de l'UGTA a indiqué que "le renforcement du front intérieur ne peut se réaliser qu'à travers le respect des lois de la République", affirmant, à cet effet, que "les grèves qui ne respectent pas les fondements de l'action syndicale, les lois et les conditions de grève sont préjudiciables".

Synthèse : Abir N

ANP

Un terroriste abattu et 11 éléments de soutien arrêtés en une semaine

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et, lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Tamoulga, commune de Oued Fedda à Chlef, un détachement de l'ANP a abattu le terroriste +B. Samir+ dénommé +Abou Dhouha+, qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, tandis que le terroriste +G. Abderahmane+ dénommé +Youcef Zakaria+, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un fusil mitrailleur FMPK, un pistolet automatique, une grenade et une quantité de munitions", ajoute le communiqué.

Dans le même sillage, "un détachement de l'ANP a éliminé trois dangereux brigands en leur possession un pistolet automatique, qui semaient le trouble parmi les citoyens à Bordj Badji Mokhtar", note la même source. "De même, d'autres détachements ont procédé à l'arrestation de 11 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", indique également le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté 53 narcotrafiants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 229 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 135 grammes de cocaïne et 986816 comprimés psychotropes ont été saisis", note la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, des détachements de l'ANP "ont arrêté 317 individus et saisi 33 véhicules, 132 groupes électrogènes, 99 marteaux-piqueurs, 6 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite". De même, "35 autres individus ont été interceptés et 23 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, 46791 litres de carburants, 100 quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, 63 quintaux de tabacs et 69068 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

R.N

FRANCE

Des centres de rétentions administratifs pour les sans papiers

Le quotidien français La Croix a révélé, mardi dernier, que plusieurs Algériens, établis de manière irrégulière en France, se retrouvent dans des centres de rétention administratifs (CRA). Le journal se rapporte à un rapport réalisé par plusieurs associations, dont la Cimade, publié le 30 avril 2024.

Ce rapport affirme que bien qu'il y ait plus de personnes retenues aux Centres de rétention en France durant l'année 2023 par rapport à l'année 2022, les expulsions ont diminué.

Le rapport cite la Cour des comptes qui explique qu'on ne peut aller au bout de

toutes les procédures d'éloignement, car certains pays, en particulier l'Algérie, refusent de reprendre leurs ressortissants vu que les relations diplomatiques avec la France se trouvent être assez tendues.

Ainsi, seulement un peu plus de 20 % des Maghrébins retenus dans les CRA en France sont expulsés vers leur pays d'origine, explique ce rapport qui précise toutefois que les placements en CRA sont de plus en plus « entachés d'irrégularités » et « qu'il y a une multi-plier de l'expulsion ou des tentatives d'expulsion réitérées en toute illégalité ». Les associations à l'origine de ce rapport

assurent qu'elles détiennent plusieurs « témoignages sur des agressions de tous types au sein des CRA » et que « de plus en plus » de migrants sont enfermés dans des CRA « de plus en plus sé-cu-ri-sés et cloisonnés » où il est difficile de faire valoir leurs droits.

Le rapport explique que les CRA en France métropolitaine et d'outre-mer ont enfermé 49.955 étrangers en 2023 contre 43.565 en 2022, toutes nationalités confondues. La durée moyenne d'une rétention est passée de 12,8 jours en 2017 à 28,5 en 2023.

Bien que 1.000 personnes supplémen-

taires aient été enfermées dans les CRA français en 2023, le nombre des personnes retenues qui ont fini par être expulsées a diminué de 1.000. Le rapport ajoute que 35,91 % des personnes enfermées ont été éloignées en 2023 contre 44,65 % en 2022.

D'un autre côté, on y souligne un paradoxe vu que le taux d'exécution des mesures d'éloignement en France est passé de 6 % en 2022 à 9 % en 2023, ce qui s'explique par le fait que les expulsions sont réalisées via d'autres mesures que les CRA, notamment les assignations à résidence.

R.N

BDL

Vers le lancement de l'E-paiement à l'échelle internationale

La Banque de Développement Local (BDL) entend lancer le paiement électronique (E-paiement) à l'échelle internationale, à même de permettre d'effectuer des achats sur des sites internet algériens, et d'effectuer des paiements électroniques à partir de l'étranger, a indiqué mardi à Alger, une responsable de cette banque publique. La Directrice du développement du paiement électronique à la BDL, Nawel Taleb, a précisé dans une déclaration à l'APS, en marge de sa participation à une Journée d'études sur "l'inclusion financière novatrice en Algérie: défis et perspectives", que cette banque a pu faire un progrès considérable dans ce projet, soulignant que "ce service est le premier du genre en Algérie". Elle a affirmé que le e-paiement à l'échelle internationale "permettra aux étrangers ainsi qu'aux membres de la communauté nationale à l'étranger, de faire des réservations d'hôtel, par exemple, et des achats sur des sites algériens en utilisant le e-paiement". Mme Taleb a précisé que cette Banque possède un projet de travail ambitieux pour les trois années à venir, fondé sur le lancement de plusieurs services, aux fins de contribuer à atteindre l'inclusion financière, ajoutant que la BDL serait au rendez-vous du lancement de l'interopérabilité du paiement mobile prévu en juin. Mme Taleb a, par ailleurs, annoncé que la BDL avait distribué plus de 8.700 Terminaux de paiement électronique (TPE), dont 60% équipés de la fonctionnalité du paiement sans contact, précisant que le nombre d'opérations effectuées via ces terminaux a atteint environ un million, ce qui représente près de 26% de l'ensemble des opérations au niveau national. Cette banque compte 105 commerçants électroniques (E-commerçant) domiciliés à son niveau, parmi 510 commerçants agréés par le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), selon la directrice ayant affirmée que ces chiffres "réflète le rôle que les moyens de paiement modernes jouent dans l'accélération de l'opération de l'inclusion financière en Algérie".

R.E

JOURNAL OFFICIEL Publication de la loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2021

La loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2021 a été publiée au Journal officiel (JO) n° 29. Selon cette loi, n° 24-05, signée le 24 avril dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le montant des recettes du budget général de l'Etat, au titre de l'exercice 2021, sont arrêtés à la somme de 7.256,77 milliards de dinars (mds DA). Les résultats définitifs des dépenses du budget général de l'Etat, au titre de l'exercice 2021, sont arrêtés à la somme de 7.928,94 mds DA, dont 5.450,44 mds DA pour les dépenses de fonctionnement, 2.474,78 mds DA pour les dépenses d'équipement et 3.708,73 mds DA pour les dépenses imprévues. Ainsi, le déficit définitif au titre des opérations budgétaires pour l'exercice 2021, à affecter à l'avoir et découvert du Trésor, s'élève à 672,16 mds DA. Par ailleurs, les profits des comptes spéciaux du Trésor apurés ou clôturés, enregistrés au 31 décembre 2021, dont le montant s'élève à 1.851,45 mds DA et les pertes résultant de la gestion des opérations de la dette de l'Etat, dont le montant s'élève à 2.079,64 mds DA, sont affectés au compte de l'avoir et découvert du Trésor. Les variations nettes à affecter à l'avoir et découvert du Trésor pour l'exercice 2021 s'élèvent à 461,84 mds DA, au titre de la variation positive nette des soldes des comptes spéciaux du Trésor et de 4.168,32 mds DA, au titre de la variation positive nette des soldes des comptes d'emprunts. L'avoir global à porter à l'avoir et découvert du Trésor, au titre de l'exercice 2021, est fixé à 3.729,81 mds DA, selon le même texte.

R.E

BOURSE D'ALGER

Le système de cotation digitalisé entre en phase d'essais

Ce système sera établi dans un premier temps entre la Bourse et les intermédiaires, puis "les intermédiaires devront, en deuxième phase, mettre en place des solutions numériques au profit du grand public, pour effectuer des opérations d'achat et de vente."



Le Directeur général (DG) de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a affirmé, mardi à Alger, intervenue lors d'une journée d'étude sur "l'inclusion financière novatrice en Algérie: défis, opportunités et perspectives numériques", organisée par la société "Dz Hadina Tech", sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et ce, à l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière (25 avril), que le système digitalisé d'informations et de cotation de la Bourse est entré en phase d'essais, pour être au diapason du processus de numérisation lancé dans le pays et attirer davantage d'investisseurs. Il a souligné que la Bourse tend à se mettre au diapason "de l'ère de la numérisation", à travers "le lancement du système digitalisé d'informations et de cotation qui est en phase d'essais, alors que nous sommes sur le point de le finaliser".

Dans ce cadre, il a expliqué que ce système sera établi dans un premier temps entre la Bourse et les intermédiaires, puis "les intermédiaires devront, en deuxième phase, mettre en place des solutions numériques au profit du grand public, pour effectuer des opérations d'achat et de vente, d'autant que les transactions financières par téléphone mobile entre les banques et les établissements financiers seront possibles". Ces prestations électroniques vont contribuer à attirer davantage d'établissements et d'investis-

seurs à la Bourse d'Alger, a estimé M. Benmouhoub. D'autre part, les participants à cette journée d'étude ont débattu de plusieurs sujets relatifs à l'écosystème actuel des fournisseurs des services de paiement en Algérie, l'impact de la transition numérique sur l'inclusion financière, l'innovation ouverte dans le secteur des finances, ainsi que le statut de l'auto-entrepreneur en tant que levier de l'inclusion financière en Algérie. Le Directeur général adjoint (DGA) de la banque Al-Baraka d'Algérie, Abdelhakim Benchaouia a souligné l'importance pour les prestataires de services de paiement de tirer profit des expériences internationales en la matière afin de gagner du temps et d'offrir des services de qualité. De son côté, le chargé d'études et de synthèse au ministère de l'Economie de la Connaissance, Tarek Bahmed a mis en exergue l'importance de s'orienter vers le système bancaire ouvert (Open Banking), qui "a eu un franc succès en Arabie saoudite et au Bahreïn", a-t-il dit, précisant que cette finance constitue un nouveau moyen permettant aux clients de partager leurs données financières en toute sécurité avec plusieurs institutions financières, ce qui leur donne accès à une gamme plus large de produits et services financiers de différentes entités. Par ailleurs, le représentant de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique "SATIM", Nabil Dehri a indiqué que la société utilise les der-

nières technologies en matière de logiciels et d'équipements pour améliorer la qualité des services offerts par les banques et les institutions financières, l'objectif étant, a-t-il dit, d'encourager les citoyens à utiliser les cartes bancaires et le paiement électronique. Dans ce cadre, il a fait savoir qu'à la fin de l'année en cours, la société aura achevé la mise à jour et l'actualisation de ses équipements et logiciels, ce qui "aura un impact positif sur les opérations de retrait et de paiement effectuées aux guichets et distributeurs automatiques, aux TPE et aux opérations interbancaires, qui deviendront plus rapides". Il a, en outre, assuré que les citoyens constateront, à partir de 2025, "un saut qualitatif" en termes de vitesse de retrait, avant de souligner que cette mise à jour intervient pour répondre à l'augmentation croissante du nombre d'opérations bancaires électroniques. Et M. Dehri de rappeler que le nombre de TPE avoisine les 55.000, avec 345 commerçants électroniques inscrits. Pour sa part, le directeur des start-up et des structures d'appui au niveau du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah a affirmé que la création, par le ministère, de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur s'inscrivait dans le cadre de l'inclusion financière, appelant les opérateurs économiques à contribuer au financement des start-up.

Synthèse : S.A.K

NUMERISATION

Une opération expérimentale de m-paiement lancée mi-mai

Une opération expérimentale sur interopérabilité entre les différents acteurs du paiement mobile (m-paiement), sera lancée vers la mi-mai, a indiqué mardi une responsable à la Banque Nationale d'Algérie (BNA), concernée par cette opération au même titre qu'Algérie Poste et Al-Salam Bank. Dans une déclaration à l'APS, la Directrice Marketing à la BNA, Sabrina Belouchani a précisé, en marge de sa participation à une Journée d'études sur "l'inclusion finan-

cière novatrice en Algérie : défis et perspectives", que cette opération expérimentale serait limitée, dans sa phase préliminaire, aux trois établissements susmentionnés, avant sa généralisation aux autres banques, en prévision du lancement officiel de l'interopérabilité du paiement mobile. Cette période expérimentale vise principalement à garantir la sécurité du m-paiement, et à pallier d'éventuels problèmes techniques, selon la même responsable. La généralisation du m-paiement intervient grâce à l'entrée en service du commutateur (Switch) assuré par la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et Monétique (SATIM). La BNA avait lancé en 2021 le m-paiement utilisé notamment pour régler des achats via le code QR et effectuer des virements de compte à compte sur l'application (WIMPAY). La Banque Nationale a enregistré, depuis le lancement de l'application, plus de 200.000 opérations, selon Mme Belouchani. Ce-

pendant, ce service n'est, actuellement, disponible que pour les clients de la même banque, avec possibilité d'effectuer des virements entre différentes banques dès l'entrée en service de l'interopérabilité. A noter que le Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid avait affirmé, la semaine dernière, que l'interopérabilité du m-paiement serait "opérationnelle en début juin".

R.E



BLIDA

Lancement de 114 projets de développement avant fin juin prochain



114 nouveaux projets de développement ont été affectés à la wilaya de Blida au titre de l'exercice 2024, en vue de l'entame de leurs travaux avant fin juin prochain, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

La wilaya a bénéficié d'une "importante" enveloppe de plus d'un (1) milliard de DA, au titre de l'exercice 2024, destinée au financement de 114 projets, dont les travaux débiteront avant le 30 juin prochain, a indiqué le secrétaire général de la wilaya, Kamel Hadji lors de la première session ordinaire de l'Assem-

blée populaire de la wilaya (APW). Il a ajouté que ces projets, dont la durée de réalisation est fixée à une année, toucheront divers secteurs en relation directe avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens, dont le désenclavement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éducation, entre autres.

Ces projets s'ajouteront à 396 projets programmés au cours de 2023 pour un montant de plus 49 milliards de DA, dont 170 ont déjà été réceptionnés, 143 sont en chantier et le reste en phase des procédures administratives, a-t-il précisé.

S'agissant du bilan des activités de la

wilaya pour l'année 2023, le même responsable a fait part de la distribution de 7.611 logements de différents types, tandis qu'elle prévoit la réception de 11.738 logements, dont 9.329 unités AADL, représentées par 1.976 unités à Bouàrfa, 853 à Beni Tamou et 6.500 à Haouch Errih, commune de Meftah, à l'extrême-Est de Blida.

L'année 2024 verra, également, le lancement des travaux de plus de 6.000 logements de différentes formules, selon la même source. A noter que cette session de l'APW a été consacrée aux dossiers de l'hygiène et des wakfs à Blida.

BOUMERDES

Mise en service d'un poste source électrique principal à Dellys

Un poste source électrique principal (60/30 kilovolts) a été mis en service cette semaine, dans la commune de Dellys, à l'Est de Boumerdes, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Réalisé à Takedam, banlieue de Dellys, ce poste source d'une capacité de 2 à 40 MVA a été équipé de deux transformateurs électriques et de 12 départs électriques de moyenne tension (30 kv), a indiqué, à l'APS, le directeur local du secteur, Saïd Mansour. Il a relevé la contribution attendue de cette installation à l'amélioration de la qualité des prestations et de l'approvisionnement des zones ciblées en énergie électrique, à savoir la ville de Dellys et les localités d'Afir, Naciria, Cap Djinet, Ben Choud et Baghlia.

A noter que la direction de distribution de l'électricité et de gaz de Boumerdes a récemment lancé la réalisation d'un transformateur électrique mobile de 20 MVA, visant à améliorer la qualité des prestations du secteur dans la partie Ouest de la wilaya.

Le réseau électrique (moyenne et basse tension) de la wilaya s'étend sur 6.736 km. Il est alimenté à partir de sept (7) postes sources principaux et trois (3) stations mobiles d'une capacité globale de 580 MVA, tandis que le nombre de clients raccordés à l'électricité est de 328.353 à l'échelle locale.

OUED TLELAT (ORAN)

Relogement de 191 familles dans des appartements neufs

Plus de 190 familles occupant le bidonville "Trig El Gaz", à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), ont été relogées, mardi, dans des appartements neufs implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'opération, initiée en application des instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, intervient dans le cadre de la poursuite des actions de relogement des familles occupant des bidonvilles et des sites d'habitation illicites, et a été réalisée en présence des services de la commune, de la daïra de Bir El Djir et des services de sécurité, note-t-on. L'opération, qui a concerné 191 familles ayant bénéficié de logements publics localisés (LPL) de type F3 implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, s'est déroulée dans des conditions "normales" et a été marquée par la joie et le bonheur manifestés par les familles relogées, signale-t-on.

Les baraques occupées par ces familles ont été démolies, siôt achevée l'opération de leur relogement, pour laquelle d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés, a-t-on fait savoir de même source.

Il convient de rappeler, dans ce contexte, que 900 familles ont été relogées, durant le mois d'avril courant à Chehairia (Bethioua) et à Oued Tlelat. Parmi ces familles, 883 qui occupaient des habitations précaires à Ras El Ain (commune d'Oran) ont bénéficié de logements neufs (LPL) implantés à Chehairia (commune de Bethioua), alors que 17 autres familles, qui occupaient des constructions illicites situées dans une exploitation agricole "Khemisti", sise à Ain El Beida, dans la commune d'Es-Senia, ont bénéficié du même type de logements au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat.

Ce nouveau pôle urbain abrite plus de 17.000 habitations relevant de la formule dite "logement public local", dont un quota conséquent a été attribué et le reste est en cours de réalisation.

BOUIRA

Le mausolée romain de Fraxen, un site archéologique à protéger

Le mausolée de "Fraxen" à Ouled Slama, dans la commune d'El Hakimia, au sud-ouest de Bouira, un des sites archéologiques les plus importants datant de l'époque romaine dans cette wilaya, a connu une vaste opération de restauration pour le protéger contre tout danger susceptible de le détériorer.



Inscrit depuis juillet 2013 sur la liste nationale des biens culturels protégés, le site archéologique "Fraxen" est un mausolée romain situé à 11 km au sud-est de Sour El Ghouzlane et à 45 km au sud du chef-lieu de Bouira. Ce tombeau a connu en avril 2023 des travaux de réhabilitation qui ont coûté un montant de 61 millions de dinars, selon les détails fournis par la direction locale de la culture.

Confiés à l'entreprise "Bellounès", les travaux d'aménagement du mausolée romain de Fraxen, d'une durée de cinq mois, ont été achevés en décembre 2023, et le site patrimonial a été inauguré en mars 2024, lors d'une visite de la ministre

de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Une étude concernant Fraxen avait été réalisée et achevée en 2010, après des missions de prospection effectuées en 2008 et en 2009 par une équipe d'archéologues du ministère de la Culture et des Arts.

La réhabilitation de ce vestige archéologique s'inscrit dans le cadre du programme du ministère visant à protéger les sites contre tout danger susceptible de le détruire ou de le détériorer, a expliqué à l'APS le directeur de la culture Ibrahim Benabderrahmane. Des travaux d'urgence pour la réalisation d'un mur de clôture pour le site avaient été réalisés en 2009.

Le mausolée de Fraxen porte une inscription au sommet de sa façade principale. Il est connu sous le nom Ghorfat Ouled Slama, et les études faites pour sa datation, telles que les recherches menées par Masqueray et Cholsnet et Berbrugger, ne sont pas sûres, d'autant qu'une autre inscription a été découverte près du mausolée en question, selon les détails fournis par la direction de la culture.

Le site serait dédié à un chef militaire d'Auzia, actuellement Sour El Ghouzlane. Edifié sur le point culminant d'une colline à Ouled Slama, ce mausolée est un édifice de forme carrée de 5 mètres. Il est construit en pierres avec le système

constructif connu par Opus Quadratum, une technique adoptée dans le grand appareillage en pierre de taille. L'édifice est composé de trois corps superposés, dont la façade principale est orientée vers l'Est.

A travers cette façade, le visiteur peut distinguer trois parties, un corps inférieur à deux gradins, un corps moyen qui est constitué de cinq lits de pierres sèches. Cette partie correspond bien à une chambre funéraire, et la pièce ne contient aucune ouverture vers l'extérieur, selon la fiche descriptive du site. Il existe aussi un corps supérieur couronné d'une corniche moulurée et percée d'une ouverture de 90 cm de large et 1m 22cm de hauteur.

MOSTAGANEM

140 millions DA pour six projets d'aménagement urbain

Six projets d'aménagement urbain et d'amélioration urbaine, d'une valeur de près de 140 millions DA, ont été lancés, mardi dans la ville de Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a procédé, à l'occasion, à l'installation des entreprises en charge de la réalisation de ces projets, portant sur la réhabilitation des routes, l'aménagement des trottoirs, la maintenance de l'éclairage public, les espaces verts et les parkings.

Ces projets concernent les cités "El Bahr", "72 logements", "le pôle administratif de

Salamandre, "570 logements", sise à l'entrée Sud de la ville sur la route d'Oran, "Djebli Mohamed", "Amara H'mida" et "Abane Ramdane", à l'entrée Est.

Sur site, le wali a donné des instructions fermes aux entreprises chargées de la réalisation des projets pour accélérer la cadence des travaux et de travailler selon un système en H24, afin de livrer ces chantiers dans les plus brefs délais, notamment avant le début de la saison estivale.

En ce qui concerne les espaces verts, le wali a insisté sur l'impératif d'inscrire un programme spécial pour l'entretien de ces espaces, en variant les espèces végétales

qui seront plantées, et ce, en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya, tout en impliquant les citoyens et la société civile dans cette logique d'amélioration urbaine de la ville, afin de donner un sens esthétique à l'urbain.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'urgence élaboré par la wilaya de Mostaganem sur la base d'un aménagement urbain et d'amélioration urbaine à l'échelle de la ville de Mostaganem, le tout doté d'une enveloppe financière estimée à 500 millions DA ayant fait l'objet d'un montage financier provenant de plusieurs sources.

Dans le cadre de l'autofinancement, cinq opérations ont été inscrites, d'une valeur de 123 millions DA, outre celles financées dans le cadre du programmes de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (une opération) et d'appui au développement économique et social (5 opérations), avec respectivement 80 millions DA et 118 millions DA. Le secteur de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction a eu la part du lion de ce programme de développement, lequel comprend 17 opérations, dont le coût est estimé à 180 millions DA, pour financer six opérations, a-t-on relevé de même source.

FOOT - CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Khaled Ben Sassi nouvel entraîneur de l'ES Sahel

Khaled Ben Sassi a été nommé nouvel entraîneur de l'ES Sahel en remplacement de Seif Ghezal, a annoncé le club tunisien de ligue 1 de football. "L'Etoile Sportive du Sahel a résilié les contrats de l'entraîneur de l'équipe seniors de football, Seif Ghezal, et de son adjoint Mohamed Ali Nafkha, et leur remplacement par Khaled Ben Sassi et Naoufel Chebil", indique l'équipe de la ville de Sousse dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Le nouvel entraîneur de l'étoile, le quatrième passé sur le banc étoilé cette saison après Imed Ben Younes, Ahmed Ajlani et Seif Ghezal, devrait diriger son premier match à l'occasion de la 6e journée play-off de la Ligue 1 avec l'intention de remporter la première victoire de l'équipe après 5 matchs nuls et une défaite. L'ES Sahel occupe la 7e place au classement à huit joueurs du leader l'ES Tunis, à l'issue de la 5e journée play-off de la Ligue 1 du football.

R.S

FOOT/ ÉQUIPE DE BELGIQUE

Le gardien Courtois ne sera pas retenu pour l'Euro-2024

Le sélectionneur de l'équipe belge de football l'Italo-allemand, Domenico Tedesco, a déclaré mardi que le gardien du Real Madrid, Thibaut Courtois, qui n'a pas joué cette saison pour cause de blessures, ne sera pas retenu pour l'Euro-2024 en Allemagne (14 juin-14 juillet). "Sur ce thème, tout a déjà été dit. Je ne veux pas faire de ping pong. Je suis en phase avec cela. Nous nous concentrons sur les joueurs qui sont en forme", a expliqué Tedesco dans une table ronde avec des médias allemands.

Courtois (31 ans) a été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche début août 2023 et a dû subir une opération du genou droit à la mi-mars 2024. Il a effectué son retour dans le groupe madrilène lundi, présent à Munich pour la demi-finale aller de la Ligue des champions.

L'entraîneur du Real, Carlo Ancelotti, compte sur un retour de Courtois pour le prochain match de championnat contre Cadix, samedi (16h15), entre la demi-aller et la demi-retour de C1. Courtois entretient de froides relations avec le sélectionneur, Domenico Tedesco, depuis juin 2023, vexé de ne pas avoir été désigné capitaine des Diables rouges après la blessure de Kevin De Bruyne.

Le gardien, qui s'était mis à dos une partie du vestiaire belge, avait annoncé en décembre renoncer à l'Euro en raison de sa blessure au genou gauche.

R.S

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024/ FOOTBALL

L'Ouzbékistan et le Japon qualifiés

L'Ouzbékistan et le Japon ont validé leur billet pour le tournoi de football masculin des Jeux olympiques Paris 2024 après leur qualification pour la finale de la Coupe d'Asie U-23 de l'AFC.

Le Japon a décroché une 12e qualification, un record, pour le Tournoi olympique de football masculin, tandis que l'Ouzbékistan s'est qualifié pour la première fois de son histoire. Les deux équipes ont remporté leur demi-finale de la Coupe d'Asie U-23 de l'AFC qui se déroule actuellement au Qatar.

L'Ouzbékistan a battu l'Indonésie 2-0 dans la première demi-finale et le Japon a disposé de l'Irak sur le même score dans la seconde demi-finale à Doha. L'Indonésie et l'Irak disputeront ce jeudi le match pour la troisième place à l'issue duquel le vainqueur obtiendra son billet pour le tournoi olympique.

L'équipe qui perdra en petite finale affrontera la Guinée, quatrième nation africaine, lors du barrage AFC-CAF, le 9 mai, afin de déterminer la dernière nation qualifiée pour Paris 2024.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Bayern Munich fait match nul face au Real Madrid au premier acte

Mené, renversant puis rejoint en fin de match : le Bayern Munich est passé par tous les états contre le Real Madrid en demi-finale aller de Ligue des champions avant de faire match nul (2-2). Harry Kane a inscrit son huitième but dans la compétition tandis que Vinicius a inscrit un doublé.



Le Real Madrid est toujours la bête noire du Bayern Munich. Cette demi-finale aller, conclue sur le score de 2 à 2, constituait le 8e match consécutif sans victoire des Bavarois face aux Espagnols. Sa plus longue série en cours contre tout autre club européen.

Le Bayern Munich a pourtant mis les petits plats dans les grands pour ce match aller. Les supporters déploient un immense tifo en hommage à Kaiser Franz, la légende Beckenbauer. Et sur le terrain, les Munichois prennent l'initiative. D'un une-deux avec Kane, Sané s'invite dans la surface madrilène et tente de croiser son tir. Heureusement, Lunin est bien entré dans son match (1e).

Les deux hommes sont en

confiance et tentent successivement leurs chances de manière lointaine (7e, 9e). Le Bayern Munich donne le rythme du match, soutenu par son public.

Mais le Real Madrid reste le Real Madrid. Même dominé, le 14 fois vainqueur de la Ligue des champions n'a besoin que d'une occasion pour faire trembler les filets. Depuis le rond central, Kroos adresse une ouverture lumineuse pour Vinicius dans la profondeur. Le Brésilien se présente devant le gardien et trompe Neuer du plat du pied (24e, 0-1). Le but semble assommer les Allemands. Le Real Madrid se régale du faux-rythme qui s'installe, repoussant les molles offensives bavaroises. Seuls deux coups francs réveillent les supporters : une frappe pure

de Kane qui passe près du montant gauche madrilène (42e) et une autre de Rodrygo (45e).

Le Bayern renverse le Real Madrid

Thomas Tuchel a du trouver les mots dans les vestiaires. La seconde période part sur les mêmes auspices que la première mais cette fois, Leroy Sané la met au fond (53e, 1-1). Dans la foulée, Vasquez fauche Musiala dans la surface. Harry Kane convertit le penalty dans la foulée pour inscrire son huitième but de la saison en Ligue des champions et ainsi rejoindre Kylian Mbappé en tête du classement des meilleurs buteurs (57e, 2-1). Ca va vite le football !

Requiqué, le Bayern Munich redouble d'assaut. Harry Kane

s'effondre dans la surface après une intervention musclée de Rüdiger mais l'arbitre français, Clément Turpin, fait signe de jouer (60e). Plus tard, un tir contre de l'Anglais trouve le poteau (67e) et Lunin s'interpose sur le corner qui suit (68e).

Le Real Madrid se réveille dans les 20 dernières minutes du match : l'entrant Luka Modric, Toni Kroos et Vinicius se démènent mais butent sur un Manuel Neuer des grands jours (78e). Mais le grand gardien allemand finit par s'incliner sur le deuxième penalty de la rencontre, marqué du plat du pied par Vinicius (82e, 2-2).

Tout restera donc à faire mercredi 8 mai entre les deux géants européens.

R.S

ESPAGNE

Huis clos partiel pour l'Atlético Madrid après les cris racistes

La Fédération espagnole de football (RFEF) a annoncé, mardi, avoir sanctionné l'Atlético Madrid de deux huis clos partiels en Liga après que l'aïlier de l'Athletic Bilbao, Nico Williams, ait subi des cris racistes au Metropolitan, samedi dernier.

"L'Atlético a reçu une sanction de fermeture partielle de son enceinte sportive pour une période de deux matches et une pénalité financière de 20.000 euros", a déclaré la RFEF dans un communiqué. L'international espagnol, Nico Williams, a affirmé avoir été visé par des cris de

singe alors qu'il s'apprêtait à tirer un corner lors de la défaite 3-1 de son équipe à Madrid, le match ayant été interrompu quelques minutes lorsqu'il a signalé les faits à l'arbitre. L'aïlier basque a marqué peu après et a célébré son but en se tapant le bras, indiquant la couleur de sa peau.

"C'était avec un peu de colère, ce n'est pas normal d'être insulté pour la couleur de sa peau", a-t-il ajouté.

"Ils n'étaient pas nombreux. Il y a des gens stupides partout... j'espère que cela changera petit à petit", a souligné le

joueur de 21 ans. La ligue espagnole de football a également annoncé que l'auteur de ces bruits de singe avait été identifié grâce aux caméras présentes dans le stade et remis à la police après la rencontre.

Malgré les efforts de ses instances, qui signalent désormais chaque incident aux autorités et multiplient les campagnes de communication, l'Espagne peine toujours à endiguer le racisme dans ses stades, dont l'attaquant du Real Madrid, Vinicius, est fréquemment victime.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (25E JOURNÉE)

L'O. Akbou pour acter l'accession, chaud derby entre le RCK et le NAHD

L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, aura l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, lors de son déplacement samedi (15h00) chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts) pour le compte de la 25e journée, également marquée dans le poule Centre-Ouest par le derby algérois entre le RC Kouba (2e, 54 pts) et la NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.

En effet, l'Olympique Akbou (1er, 61 points) n'a plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite et son déplacement chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts), formation en lutte pour le maintien, sera l'occasion propice d'acter son accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936. Les Olympiens qui surfent sur une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls), aura la faveur des pronostics face à l'AS Ain M'lila, dans un match qui se jouera malheureusement à huis clos. Cette 25e journée de la poule Centre-Est, sera également marquée par plusieurs confrontations dans la lutte pour le maintien, à commencer par le déplacement de l'USM Annaba, premier reléguable avec 27 points, chez le MSP Batna (2e, 45 pts).

Les Bônois sont dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour s'éloigner de la zone rouge à cinq journées de l'épilogue de la compétition. Coincé dans la zone de relégation, aux côtés de l'AS Ain M'lila et l'USM Annaba, le HB Chelghoum Laid évoluera aussi en déplacement chez l'IB Khechma El Khechna (6e, 32 pts), avec la ferme intention de l'emporter dans un match qui se jouera également sans public. Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM El Harrach (11e, 28 pts) accueillera le CA Batna (3e, 40 pts) avec l'objectif d'enranger les trois points de la victoire à domicile pour éloigner le spectre de la descente en Inter-régions, alors que l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts)



tentera de revenir avec un résultat positif de son déplacement chez l'AS Khroub (10e, 30 pts), qui n'a pas encore assuré sa survie en Ligue 2. Les autres rencontres de cette 25e journée mettront aux prises l'IRB Ouargla (9e, 31 pts) à l'Olympique Magrane (6e, 32), le NRB Telegma (6e, 32 pts) au MO Constantine (4e, 35 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts) à la JS Bordj Menaël (5e, 33 pts). Des rencontres sans réelles enjeux.

GRUPE CENTRE-OUEST : CHAUD DERBY ENTRE LE RC KOUBA ET LE NA HUSSEIN-DEY

Dans la poule Centre-Ouest, la 25e journée sera marquée par le chaud derby algérois entre les deux rivaux de toujours le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts),

dans un duel aux objectifs diamétralement opposés. Toujours en lutte pour l'accession, le Raed tentera d'enchaîner un cinquième succès de rang pour rester au contact du leader, l'ES Mostaganem (59 pts), et entretenir l'espoir de l'accession à cinq journées de la fin de saison, alors que le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts) n'aura pas droit à l'erreur devant son public pour engranger des points en vu du maintien. Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mostaganem accueillera le WA Boufarik, qui occupe le même rang que le NAHD avec 28 points, et reste menacé par la relégation en palier inférieur. Les locaux devraient sortir le grand jeu pour passer l'écueil d'un adversaire dos au mur. Premier reléguable, l'ASM Oran

(14e, 27 pts) tentera d'obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez l'ESM Koléa (7e, 31 pts), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), qui essaiera d'enchaîner avec un nouveau succès, en se rendant chez SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts). Logée au neuvième rang avec le RC Arbaâ, la JSM Tiaret accueillera de son côté le SC Mecheria (7e, 31 pts), alors que le MCB Oued Sly également neuvième avec 29 points, sera opposé à la JS Guir Abadla (12 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur mais tentera d'entretenir l'espoir contre un concurrent direct. Enfin, la rencontre Olympique Médéa (16e, 12 pts) - GC Mascara (3e, 42 pts) a été avancée par la LFP à ce jeudi à 15h00.

R.S

NATATION / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN (1RE JOURNÉE)

Trois médailles dont 1 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de natation a remporté trois médailles (1 or, 1 argent et 1 en bronze), lors de la première journée de la 16e édition des Championnats d'Afrique Open qui se déroulent du 30 avril au 5 mai à Luanda (Angola), a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne (FAN). La première médaille d'or du rendez-vous africain de Luanda a été l'œuvre du relais mixte 4x100 m nage libre, composé des nageurs Djaouad Syoud, Nazim Benbara, Amel Melih et Nesrine Medjahed.

La médaille d'argent a été décrochée par Djaouad Syoud au 200m Papillon, alors que son coéquipier, Farès Ben Zidoune, a pris la médaille de bronze dans la même spécialité.

La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de Luanda avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nestsi, dans l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne.

Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens essaieront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

FOOTBALL/ FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Clôture du 4ème module de la Licence CAF Pro à Alger

Le quatrième module de la Licence CAF Pro destiné aux entraîneurs a pris fin mardi, à indiqué, mercredi, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel. La dernière journée a été marquée par une intervention de l'instructeur FIFA et CAF, M. Belhassen Malouche, sur la relation entre l'entraîneur professionnel et les médias, avec la participation de trois figures éminentes de la presse audiovisuelle algérienne, à savoir M. Mourad Boutadjine, M. Mohamed Haouchine et M. Djamel Boulatouf, également connu sous le nom de Mohamed Djamel. Ces experts des médias ont successivement abordé la relation professionnelle entre l'entraîneur et la presse, mettant en lumière des anecdotes, des faits et des expériences vécues par des entraîneurs qui ont été confrontés aux difficultés de la manipulation médiatique. En conclusion de ce module, M. Belhassen Malouche a souligné l'importance pour les entraîneurs de s'unir autour d'une association des entraîneurs professionnels afin de se protéger et faire face aux défis qu'ils rencontreront dans leur carrière.

La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la Direction technique nationale qui compte lancer neuf (9) sessions de formation sur tout le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A.

A cet égard, 20 entraîneurs algériens bénéficieront d'une formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro chaque année, après la première session entamée en décembre 2023 à Alger.

R.S

LIGUE 1 MOBILIS

Belbachir remplace "provisoirement" Ghomari à la tête du MC Oran

Le membre du conseil d'administration du MC Oran Fayçal Belbachir a été désigné "provisoirement" à la tête de direction du MC Oran, en remplacement président du conseil d'administration, Chakib Ghomari, victime d'un malaise, selon un communiqué de presse publié, lundi soir, par le club de Ligue 1 de football. La même source a précisé que M. Ghomari doit passer une "période de convalescence en vue de son rétablissement", sans se prononcer sur la durée de son absence. Ces nouveautés interviennent au lendemain de la victoire que la formation d'El-Bahia a réalisée à domicile face au CR Belouizdad (1-0), ce qui lui a permis de se relancer dans la bataille du maintien parmi l'élite.

Le MCO, auteur d'un parcours compliqué pour la première expérience de la compagnie Hiproc (filiale du Groupe Sonatrach), à la tête du club de la capitale de l'Ouest du pays, n'a pas réussi à s'extirper de la zone rouge, depuis le début du championnat. Cette équipe a été également éliminée en quarts de finale de

la Coupe d'Algérie. Après 24 journées du championnat, les "Hamraoua" occupent la 15e et avant-dernière place au classement avec 22 points et un match en retard, distancés d'un point du premier club non-reléguable, l'ES Ben Aknoun, qui compte lui aussi un match en moins. De son côté, l'US Souf, promu cette saison en Ligue 1, ferme la marche avec 7 points, posant déjà les deux pieds en Ligue 2 amateur, et ce avant six journées de la fin du championnat.

L'ES SÉTIF ÉCOPÉ D'UN MATCH À HUIS CLOS

L'ES Sétif a écopé d'un match à huis clos ferme pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (4e infraction)", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, l'Entente devra s'acquitter d'une amende d'un million de dinars, précise un communiqué de l'instance dirigeante de la compétition. Par ailleurs, le joueur Sameur Abdelhakim (USM Khenchela) a écopé de

deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour "mauvais comportement envers un officiel de match".

Le sociétaire du CR Belouizdad Akram Bouras s'est vu infliger, quant à lui, deux matchs de suspension fermes pour "mauvais comportement envers un officiel de match". De son côté, le MC Oran a reçu "une dernière mise en garde avant la sanction du huis clos", suite "à la présence de personnes non autorisées aux alentours du vestiaire de l'équipe visiteuse (CR Belouizdad, NDLR), en proférant des insultes, intimidations, et menaces (récidive), qui constituent des faits graves", en plus d'une amende de 100.000 dinars.

L'entraîneur du MCO Youcef Bouzidi, "signalé pour introduction sur le terrain de jeu", a écopé de 100.000 dinars d'amende, plus une dernière mise en garde avant sanction. Enfin, le MC El-Bayadh, l'ASO Chlef, et l'USM Khenchela sont passés à l'amende pour "absence d'entraîneur en chef sur la main courante".

R.S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Mohammadia

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF : 41000200001608501028

- Vu l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 en date la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégitation de services publics.
- Vu le procès verbal de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres techniques et financières N° 01/2024 du 14/01/2024.
- Le chargé de la gestion des affaires de la commune de Mohammadia informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales N° 10/2023 publié dans les quotidiens nationaux « La nation » et « **الان** » et le "BOMOP", qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement à l'entreprise suivant le tableau ci-dessous.

Intitulé de l'opération : Aménagement De La Cite 618 Logts Compose En 04 Lots.

Désignation Des Lots	Entreprise Retenue N° NIF	Montant De L'offre Financière En TTC	Montant De L'offre Financière Après Correction	Détails D'exécution	Observations
Lot N° : 01 BT(8,9,10,11,12,15,16,18,19,20,21,22,23,26,27,40)	EGTPH/ BAKHTI HOCINE NIF : 158161500352102	53 309 536,70 DA	53 309 536,70 DA	110 Jours	L'Offre le plus consistant financièrement et le moins disant
Lot N° : 02 BT(1,2,3,4,28,29,30,31,32,33)	EURL/ HYDROBIL-TP N : 001416098858119	65 937 540,62 DA	65 933 970,62 DA	03 Mois Et 15J	L'Offre le plus consistant financièrement et le moins disant
Lot N° : 03 BT(42,43,44,45)	SARL/LOUIFI FATH PROJECT NIF : 002009081067807	22 326 304,00 DA	23 065 532,00 DA	03 Mois Et 25J	L'Offre restant
Lot N° : 04 BT(34,35,36,37,38,39)	SARL/ FAMACO.EN GROS NIF : 001242052417828	37 950 111,50 DA	37 950 111,50 DA	110 Jours	L'Offre le plus consistant financièrement et le moins disant

- Vu l'article 82 du décret présidentiel cité ci-dessus. Les entreprises qui ont des objections sur le choix peuvent déposer leurs recours auprès la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de **10 jours** à partir de la 1ere apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
- Les entreprises qui veulent vérifier les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières se rapprochent du bureau des marchés 1^{er} étage dans un délai de **03 jours** à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoires dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

LA NATION 02/05/2024

ANEP 2416014114

**Espace
réservé
à la pub**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel, 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° 11/2024, parus aux quotidiens nationaux :

" الإخبارية du 05/03/ 2024 et « LA NATION » du 05/03/2024 et le BOMOP concernant le projet « Travaux de Réhabilitation Et Aménagement de

l'auberge de jeunes a Bougara

que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à :

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent, se rapprocher du

Lots	Bureau d'étude technique N° : NIS	Note Technique	Montant de l'offre	Montant Corrigé	délat	OBS
Travaux de Réhabilitation Et Aménagement de l'auberge de jeunes a Bougara	BADJOU EL HADI NIF : N°- 182192700047184	40 Point	9 533 447,00 DA	9 401 357,00 DA	5mois	Moins disant

service d'investissements et des équipements de la DJS, dans un délai maximum de trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'avis d'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

LA NATION 02/05/2024

ANEP 2416013963

**Espace
réservé
à la pub**

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Une offensive contre Rafah conduirait à "une catastrophe humanitaire"

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exprimé son inquiétude quant à une éventuelle opération militaire sioniste contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et souligné qu'une telle offensive conduirait à "une catastrophe humanitaire".

"Une invasion à grande échelle de Rafah conduirait à une catastrophe humanitaire. Nous appelons (l'entité sioniste) à ne pas procéder (à cette opération)", a déclaré M. Tedros sur la plateforme X. Et d'ajouter : "Nous exhortons toutes les parties à œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu et d'une paix durable" à Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023. Les déclarations de M. Tedros interviennent à la suite de celles de l'entité sioniste qui a réaffirmé, mardi, sa détermination à envahir Rafah, malgré de nombreuses mises en gardes internationales contre une telle opération. Mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde contre une offensive terrestre des forces d'occupation sioniste contre Rafah. "Un assaut militaire contre Rafah constituerait une escalade intolérable, tuant des milliers de civils supplémentaires et forçant des centaines de milliers d'autres à fuir", a-t-il affirmé à la presse, appelant l'entité sioniste à ne pas le faire.

Alors que les regards sont braqués, depuis quelques jours, sur l'issue des négociations entre l'entité sioniste et le Mouvement de la résistance palestinienne Hamas, le premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu n'arrête pas de menacer d'envahir la ville de Rafah où s'entasse plus de 1 millions de Palestiniens. Pour beaucoup d'observateurs, ce sont ce genre de déclarations qui sabotent tout accord de cessez-le-feu. A partir de là, comment concevoir la position de la résistance palestinienne autrement que le refus d'un marché, le moins que l'on puisse dire est un marché de dupes.

Tout ce que veulent les sionistes et les américains, et accessoirement les intermédiaires, c'est la libération des prisonniers israéliens contre une quelques jours de trêves. Il ne s'agit pas, donc, d'un cessez-le-feu, mais d'un répit au seul profit de l'armée sioniste. Lui donner le temps de réorganiser ses rangs afin de reprendre son œuvre génocidaire de plus belle. C'est dans ce sens que le secrétaire d'Etat américain a sommé Hamas d'accepter «l'offre généreuse» d'Israël.

Le mouvement a répondu aux américains qu'il ne saurait accepter un accord au profit d'une guerre génocidaire contre les civils. Pour Hamas, seul un accord global qui assure l'arrêt total de l'agression et as-



sure le retour des Palestiniens au nord de Ghaza... est susceptible de recevoir l'accord de la résistance. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a exprimé son inquiétude quant à une éventuelle opération militaire sioniste contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et souligné qu'une telle offensive conduirait à "une catastrophe humanitaire". "Une invasion à grande échelle de Rafah conduirait à une catastrophe humanitaire. Nous appelons (l'entité sioniste) à ne pas procéder (à cette opération)", a déclaré M. Tedros sur la plateforme X. Et d'ajouter : "Nous exhortons toutes les parties à œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu et d'une paix durable" à Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023. Les déclarations de M. Tedros interviennent à la suite de celles de l'entité sioniste qui a réaffirmé, mardi, sa détermination à envahir Rafah, malgré de nombreuses mises en gardes internationales contre une telle opération. Mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a mis en garde contre une offensive terrestre des forces d'occupation sioniste contre Rafah. "Un assaut militaire

contre Rafah constituerait une escalade intolérable, tuant des milliers de civils supplémentaires et forçant des centaines de milliers d'autres à fuir", a-t-il affirmé à la presse, appelant l'entité sioniste à ne pas le faire.

Pendant ce temps, l'enclave palestinienne continue de subir d'intense bombardement quotidien. Selon le ministère palestinien de la santé, le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.568 martyrs et 77.765 blessés, depuis le 7 octobre dernier.

LA GUERRE SIONISTE PORTE LE SEUIL DE PAUVRETÉ À 90%

Le bureau des médias à Ghaza a annoncé mercredi que la pauvreté s'élevait à plus de 90% dans la bande, conséquence de la guerre génocidaire sioniste en cours depuis le 7 octobre 2023. A l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, qui correspond au 1er mai de chaque année, le bureau a déclaré, dans un communiqué, qu'à "la lumière de la désastreuse guerre, le taux de pauvreté a atteint plus de 90% à Ghaza". Et de poursuivre : "En outre, 95% des institutions économiques de la bande de Ghaza ont complè-

tement cessé de fonctionner à cause des bombardements et des destructions".

Le Bureau a souligné que "les travailleurs de Ghaza vivent dans des conditions humanitaires sans précédent, avec un taux de chômage qui atteint 75%, contre 46% avant la guerre (...) et le siège se poursuit pour la 18ème année consécutive". Il a ajouté que l'entité sioniste avait tué des milliers de travailleurs palestiniens pendant la guerre dans la bande de Ghaza, où vivent environ 2,3 millions de Palestiniens.

Selon la source, "plus de 200 000 personnes ont perdu leur emploi au cours des trois premiers mois de la guerre, dont près de 5 000 pêcheurs, alors que l'armée d'occupation impose un siège étouffant et empêche les pêcheurs d'exercer leurs activités en mer".

Le Bureau a estimé "les pertes initiales directes de la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza à 33 milliards de dollars". Il a appelé les pays du monde entier et les organisations internationales à "mettre fin à la guerre génocidaire contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et à soutenir la classe ouvrière".

Synthèse : Sid Ali

CISJORDANIE OCCUPÉE

Une trentaine de travailleurs Palestiniens tombés en martyrs depuis début 2024

Une trentaine de travailleurs Palestiniens sont tombés en martyrs sous les balles des forces d'occupation sionistes depuis le début de cette année en Cisjordanie occupée et dans la Bande de Ghaza, a déclaré mercredi, le secrétaire général de la Fédération palestinienne des syndicats, Shaher Saad. Dans une déclaration accordée à la radio Voix de Palestine, M. Saad a indiqué que plus de 25 travailleurs palestiniens ont été arrêtés par les forces sionistes, tandis que 5.100 autres, en majorité des ouvriers du bâtiment, ont été arrêtés et soumis à des enquêtes, depuis le début de l'agression génocidaire contre les palestiniens au mois d'octobre dernier. Ils ont notamment été ci-

blés par des balles réelles, des gaz lacrymogènes, ou tabassés.

Le SG de la Fédération palestinienne des syndicats, a en outre fait savoir que toutes les activités visant à commémorer la Journée internationale des travailleurs, avaient été annulées en raison de l'agression continue de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, en particulier à Ghaza. Par ailleurs, les groupes de défense des droits des prisonniers palestiniens ont révéilé hier que des milliers de travailleurs ont été arrêtés, persécutés et torturés par les autorités d'occupation sionistes, depuis le 7 octobre 2023. Ces groupes ont expliqué dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondial des travailleurs

que "ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique de vengeance collective que (l'occupant sioniste) a intensifiée d'une manière sans précédent depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza", le 7 octobre de l'année écoulée. "Le plus grand nombre d'arrestations qui ont touché les travailleurs après le 7 octobre visaient les ouvriers ghazaouis travaillant dans les territoires de 1948, et selon les données du ministère du Travail, avant le 7 octobre, leur nombre était d'environ 10.300 travailleurs, dont 3.200 ont été libérés en novembre dernier, et environ 6.441 travailleurs ont été expulsés vers les gouvernorats de Cisjordanie, et environ 1.000 travailleurs sont toujours portés disparus".

Les groupes de défense des droits des prisonniers ont souligné que l'armée d'occupation "a délibérément intensifié la persécution et l'arrestation des travailleurs au motif qu'ils étaient entrés sans permis de travail au cours des derniers mois, ce qui s'est accompagné d'attaques de diverses manières et de détentions dans des conditions désastreuses". A cet effet, ils ont appelé toutes les institutions internationales des droits de l'homme à leurs différents niveaux à "ouvrir une enquête internationale indépendante à la lumière de l'escalade continue des crimes et de la guerre génocidaire contre le peuple à Ghaza".

R.I

TÉLÉ

VISION



france 3 Meurtres à...

21h10



Dans le Jura, Anna Buisson, capitaine de gendarmerie à Moirans, et Eyméric Massoni-Tournault, enquêteur de la section de recherches de Lyon.

C STAR Forces spéciales

21h10



Otage des Talibans, le Grand reporter Elsa Casanova est menacée de mort. une mission de la dernière chance pour la libérer est confiée à une unité d'élite des forces spéciales.

Chérie 25 Broadchurch

21h05



Trish reçoit un message anonyme inquiétant lui conseillant de se taire, provenant vraisemblablement de son agresseur.

6ter L'aventure intérieure

21h10



Ecarté de l'aéronavale américaine à cause de ses inconduites, le lieutenant Tuck Pendleton se porte volontaire pour une expérience scientifique inédite.

Meurtre au pied du volcan

20h55



Björn, un baron véreux de la finance impliqué dans la crise islandaise, est retrouvé mort dans sa luxueuse maison de Snæfellsnes, une péninsule volcanique.

tmc

Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

21h25



Le sorcier Gellert Grindelwald est parvenu à s'échapper de prison. Il a pour projet de se débarrasser des "moldus", les non-sorciers, et rallie des partisans à sa cause dans le monde entier.

TF1 SERIES FILMS Fast and Furious 5

21h00



Après avoir orchestré la fuite de son frère Dominic., Mia Toretto se rend au Brésil avec Brian, ils retrouvent leur complice Vince.

Après le classement de son procès contre son père, Britney Spears dénonce une justice inexistante



Britney Spears est totalement libre mais ce n'est pas pour autant qu'elle est pleinement satisfaite.

La chanteuse n'est plus sous la tutelle de son père depuis novembre 2021, mais Jamie Spears réclame à sa fille le paiement de ses frais de justice tandis qu'elle l'accusait d'avoir détourné des fonds de sa fortune pendant les plus de treize années durant laquelle il en avait la gestion.

L'affaire a été classée la semaine dernière, après un accord passé entre les deux parties. Si le communiqué de l'avocat de Britney Spears se contentait d'annoncer qu'elle avait obtenu la « liberté qu'elle désirait », l'interprète de Toxic a laissé éclater une certaine amertume sur Instagram.

En légende d'une photo, elle a tout d'abord évoqué ses problèmes de dos pour terminer par lâcher : « Ma famille m'a fait du mal !!! Il n'y a pas de justice et il n'y en aura probablement jamais !!! » Et d'ajouter qu'elle avait été élevée en apprenant à différencier « le bien du mal mais que les deux personnes qui m'ont appris cela m'ont fait du mal ». Les termes de l'accord n'ont pas été divulgués. La star aurait dû verser plus de deux millions de dollars à son père pour régler ses frais d'avocat, qui s'ajoutent aux quatre millions de dollars qu'elle a elle-même dû payer pour sortir de sa tutelle, ce qui l'aurait rendu « furieuse ». Cela expliquerait pourquoi, au communiqué formel de la star, les avocats de Jamie Spears ont déclaré que leur client était « absolument ravi que tout ceci soit terminé », et que Britney Spears a, juste après sa publication, fermé une nouvelle fois son compte Instagram.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

CLÔTURE DU 4^{ÈME} FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Le film espagnol "Matria" rafle la "Gazelle d'Or"

Le long-métrage "Matria", du réalisateur espagnol Alvaro Gago a remporté le grand prix, la "Gazelle d'Or", du 4^{ème} Festival du film méditerranéen d'Annaba, clôturé mardi soir dans un théâtre régional Azzdine-Medjoubi plein à craquer, en présence, également, de cinéastes arabes et d'autres venus de pays entourant le bassin méditerranéen.

Matria, qui met en vedette Maria Vazquez, traite d'un thème éminemment social à travers l'histoire d'une mère vivant, à la suite de son licenciement de l'usine où elle était salariée, dans des conditions sociales très difficiles, et se trouve contrainte d'enchaîner les petits boulots pour assurer l'avenir de sa fille. Le film donne une image très forte de ces femmes résilientes, inébranlables, faisant face avec courage et détermination aux circonstances difficiles. L'actrice principale, Maria Vazquez, a d'ailleurs remporté le prix de la meilleure interprétation féminine. La gazelle d'or du meilleur réalisateur a été remportée par Andrej Korovljev pour son film

"Hôtel Pula". Le prix de meilleure interprétation masculine est revenu à l'acteur palestinien Saleh Bakri pour son rôle dans le film «The teacher» (L'enseignant), œuvre de la réalisatrice palestinienne Farah Nabulsi, narrant l'histoire d'un enseignant palestinien qui veut mettre ses élèves en sécurité grâce à la science, tout en leur apprenant à ne pas baisser l'échine devant l'occupant sioniste. Le jury a aussi distingué le film "a night of Riots" d'Andrea Sheitanis. Le prix du meilleur scénario a été décerné, dans la catégorie des longs-métrages, au film «Rosinante», du turc Baran Gündüzalp, tandis que le prix du jury est revenu au film algérien «Frantz Fanon», réalisé par Abdelnouir Zahzah.



Dans la catégorie du film documentaire, le 1er prix est allé au film Italien «Sarura» de Nicola Zambelli, tandis que le prix du meilleur court-métrage a été attribué au film palestinien «Sokrania 59» réalisé par Abdallah Al Khatib. La quatrième édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba a également été marquée par la remise d'un prix du public dédié au regretté réalisateur algérien Amar Laskri, décerné, à la suite d'un vote des étudiants de l'École supérieure de gestion d'Annaba où ont été projetés des films algériens, au film «Tayara Safra» (l'avion jaune), réalisé par Hadjer Sebata. La cérémonie de clôture de la 4^{ème} édition du Festival du

film méditerranéen d'Annaba a été marquée par un hommage rendu, en leur présence, à des personnalités artistiques du monde du 7^{ème} art cinéma, en l'occurrence Fathi El Haddaoui, de Tunisie, Mostafa Shaaban, d'Égypte, Sherine Abdel Wahhab, d'Égypte également, et le cinéaste algérien Merzak Al-louache. La soirée de clôture du festival, ouverte par des morceaux interprétés par l'Orchestre Symphonique de l'Opéra d'Alger et une performance lyrique du chanteur Kamel Bennani, a donné lieu à la projection d'un film intitulé «Deux jours», du réalisateur syrien Bassel Al Khatib avec, pour principal acteur, le célèbre Duraid Lahham.

R.C

Décès du musicien et un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien, Abdelkrim Kara

L'artiste et musicien, Abdelkrim Kara, un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien et également compositeur ayant formé plusieurs générations d'artistes, est décédé, mardi, à l'âge de 70 ans. Violoniste, le défunt Abdelkrim Kara est un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien, de l'Institut national supérieur de musique (INSM), et du Conservatoire d'Alger, en plus d'avoir fait partie de la troupe de la Radio nationale. Le défunt, né le 16 janvier 1954 à Alger, avait obtenu un diplôme d'études supérieures en musique, et suivi une formation scientifique à l'Académie de musique de Budapest (Hongrie), ainsi qu'à l'Institut pédagogique de Moscou (Russie).

R.C

Mois du patrimoine : Lancement des sessions de formation sur la création et le marketing du patrimoine algérien

Des sessions de formation dans les domaines de la création et du marketing du patrimoine algérien ont été lancées, lundi à Alger, dans le cadre de la 9^{ème} édition du Festival national de la création féminine, prévue du 9 au 17 mai prochain au Palais de la Culture « Moufidi Zakaria » (Alger), à l'occasion du mois du patrimoine. Le Commissariat du Festival national de la création féminine a organisé, lundi et mardi, ces sessions de formation au niveau de la Villa Dar Abdelatif au profit de 50 artisans et artisanes et d'étudiants spécialisés, majoritairement des femmes, en vue de leur permettre d'approfondir leurs connaissances et compétences dans des domaines liés à l'art de la broderie, la fabrication de bijoux, l'histoire de la mode, le marketing digital et la confiance client. Les participants à ces ateliers, accompagnés de leurs formateurs, tenteront de sortir avec des modèles pratiques innovants à même de servir, préserver et défendre le patrimoine algérien, à travers la maîtrise des techniques de dessin, de design et de broderie, ainsi que la proposition des méthodes de marketing pour le produit patrimonial national. Par ailleurs, l'atelier de bijoux permettra de concevoir un modèle contemporain de «Khit Errouh» en tant qu'élément patrimonial protégé en rapport avec le costume tlemcénien «Chedda» classé par l'UNESCO en 2012. Dans ce cadre, l'encadrant de l'atelier design et dessin de mode, Salim El Ouahichi, a précisé que cet atelier vise à « faire connaître l'histoire riche du costume traditionnel algérien afin de préserver et de défendre la mémoire patrimoniale en mettant en exergue l'histoire de la mode algérienne et en encourageant la recherche et l'exploration en la matière ». Concernant l'atelier, l'orateur a souligné qu'il portera sur « El-Melhfa », la qualification de costume traditionnel utilisé sur tout le territoire national. A cet effet, les apprentis se pencheront sur les techniques de conception, de dessin technique, afin d'expliquer les détails de la confection de cette tenue. De son côté, l'encadrant de l'atelier de marketing digital, Mahmoud El-Hachemi, enseignant à l'École Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA), présentera aux artisans et professionnels, les principes fondamentaux du marketing digital et son rôle dans la promotion du produit algérien artistique et créatif, en utilisant des outils numériques pour procéder à une étude autour du marché et élaborer un plan de marketing idéal, en plus de définir une stratégie de communication pour faire connaître leur œuvre artistique et créative ».

R.C

Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger : 4 soirées au 6^e Festival international "Algé'Rire"

La 6^e édition du Festival international du rire "Algé'Rire" s'est ouverte mardi soir à Alger, avec une cérémonie animée par des humoristes algériens et étrangers du stand-up comique, devant un public nombreux. Installé dans la grande cour intérieure du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, où le 6^e Festival "Algé'Rire" a été domicilié jusqu'au 3 mai, le public est venu en nombre pour ne rien rater de ce premier soir, bravant le froid et l'air glacial qui ont marqué le déroulement de cette belle soirée inaugurale. Ce gala d'ouverture a connu l'entrée en scène d'une quinzaine d'humoristes, chacun ayant rendu une prestation de 15 mn en moyenne, dans des atmosphères de grands soirs, créées par une scénographie des plus concluantes, avec un éclairage vif aux couleurs variées et les sonorités lourdes de la music techno au groove et aux cadences dansantes qui fusaient des platines du "DJ Sebaa". Les humoristes, Mahé (Maheddine), Malik Belkhouja, Rym, Ayoub Kheireddine Marceau, Nadège, Félix Dhjan, Reda Seddiki, Khalifa BMK, Flora Amara, Ilyès Djadel, Kamel Abdat et Abdelkader Secteur, se sont succédés sur scène, durant près de trois heures de temps, dans de courtes prestations, durant lesquelles différents sujets tirés de leurs quotidiens, en pays d'origine ou en exil, ont été abordés dans le rire et la dérision. Une belle démonstration choré-

graphique signée Habib Tata, a d'abord réuni, les Breakdancers, Mounir, Réda, Ayoub et Anwar, donnant de l'élan aux faiseurs de joie et de bien-être, brillamment introduits par le talentueux Farid Chamekh, un autre humoriste à l'animation. Les soliloques et philanthropes invétérés, ont abordé, dans un esprit d'autodérision, plusieurs sujets, dont, des thématiques comparatives entre la vie dans leurs pays d'origine et celle dans les pays où ils sont actuellement établis. Faisant unanimement part de "leur bonheur de se produire à Alger" et après avoir animé la soirée d'ouverture, les humoristes vont se reproduire dans des programmations individuelles légèrement modifiées par les organisateurs pour cause d'intempéries que connaît la Capitale Alger ces jours-ci. La soirée de jeudi accueillera Malik Bel-

khodja et Ilyès Djadel, pour clore en beauté, vendredi avec les prestations attendues de Kamel Abdat et Abdelkader Secteur. Parallèlement au déroulement des spectacles de Stand Up comique, les organisateurs proposent un espace "Kids Corner", dédié aux enfants avec des animations et ateliers ludiques et récréatifs en plus des spectacles de marionnettes et de clowns. Organisé depuis 2013 par l'agence créatrice et productrice d'événements, "Broshing Events", qui a choisi pour cette année le slogan de, "100% rire ensemble", avec, entre autres objectifs de "faire rayonner l'humour algérien et africain", le Festival international du rire "Algé'Rire" est organisé sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria.

R.C

Ce jeudi à Mascara : Un colloque national sur "Abou Ras Ennaciri"

L'érudit Abou Ras Ennaciri, culture encyclopédique, est le thème d'un colloque national, qui sera organisé, ce jeudi à Mascara. Cette rencontre, organisée à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, en coordination avec l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 201^{ème} anniversaire de l'érudit Abou Ras Ennaciri, se décline sur plusieurs axes, dont La culture chez Abou Ras Ennaciri, causes et contenus,

l'Encyclopédie chez ce savant..., et ses efforts dans l'écriture à travers ses travaux littéraires, manuscrits et imprimés. Cette rencontre de deux jours sera animée par des enseignants, des chercheurs spécialisés dans l'histoire des figures algériennes, issus de plusieurs universités du pays. Une exposition sera tenue, en marge de ce colloque, mettant en valeur, à travers des affiches et des livres, le parcours scientifique et religieux de l'érudit Abou Ras Ennaciri le Mas-

carien. Cette rencontre vise à faire connaître l'héritage scientifique du savant, son importance dans l'histoire de la culture algérienne et arabe, et de mettre en lumière les textes littéraires qui sont contenus dans les écrits de cette figure intellectuelle et religieuse, et le fonds bibliographique et documentaire et ses travaux, en plus de révisiter les efforts fournis à travers les contributions dans plusieurs revues scientifiques.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 918

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 918

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Alimente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communiqués.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

Ouverture des réservations en ligne pour l'offre "Osra-Famille"

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier, l'ouverture des réservations en ligne pour l'offre "Osra-Famille", qui prévoit des réductions sur les tarifs des vols internationaux au profit des familles algériennes. «En réponse à la demande croissante de nos chers clients et compte tenu du grand succès de l'offre "Osra-Famille", Air Algérie annonce l'ouverture des réservations en ligne pour cette dernière à travers le site officiel et son application», a indiqué la compagnie dans un communiqué. Cette démarche vise à «faciliter l'accès des familles algériennes à cette offre spéciale, conformément à la politique du Gouvernement en matière de numérisation et de communication», a précisé le communiqué. Pour rappel, l'offre "Osra-Famille" permet de voyager en aller-retour avec au moins un membre de la famille à un prix exceptionnel pendant la prochaine saison estivale sur les vols d'Air Algérie opérant du 1er juin au 30 septembre 2024, sous réserve de l'achat des billets avant le 31 août prochain.

ARABIE SAOUDITE Des écoles fermées en raison de pluies torrentielles

L'Arabie saoudite a fermé, hier, les écoles dans plusieurs régions du royaume, où de fortes pluies ont provoqué des crues soudaines et rendu certaines routes impraticables. "Il a énormément plu pendant sept heures, jusqu'à minuit presque", a affirmé à la presse un résident de Buraïdah, la capitale de la province centrale de Qassim, l'une des plus touchées par ces intempéries. Le Centre météorologique national a émis des alertes "rouges" pour Qassim et d'autres régions,

notamment la Province Orientale sur le Golfe, la capitale Ryadh et la province de Médine, bordée par la mer Rouge. Ces alertes prévoient "de fortes pluies accompagnées de vents violents, un manque de visibilité horizontale, de la grêle, des pluies torrentielles et des coups de tonnerre". Les établissements scolaires de la Province Orientale et de Ryadh ont fermé leurs portes, basculant vers l'enseignement en ligne. Les autorités de Médine ont publié sur la plateforme X des photos d'agents d'entretien réparant l'électricité et retirant l'eau des écoles. A Ryadh, les routes étaient trempées, mercredi, mais la circulation n'était pas particulièrement affectée. Les pluies et les inondations sont fréquentes dans le royaume du Golfe, surtout en hiver. Le réchauffement climatique est l'explication "la plus probable" à ces pluies diluviennes qui ont touché récemment

plusieurs pays du Golfe, ont affirmé la semaine dernière les scientifiques du réseau World Weather Attribution (WWA).

RWANDA Plus de 2.000 victimes du génocide enterrées dans le sud du pays

Les restes de 2.073 victimes du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda ont été enterrés mardi au Mémorial du génocide de Ngoma, dans la province du Sud. Ces restes ont été récupérés dans des fosses communes dans le village de Ngoma, après qu'un employé du bâtiment a signalé

leur présence en octobre dernier. "Je remercie les agences de sécurité, les dirigeants locaux du secteur de Ngoma, les représentants de l'organisme cadre des organisations de survivants du génocide, ainsi que tous ceux qui ont participé à la difficile tâche de recherche des restes des victimes du génocide pendant cinq mois", a déclaré Ange Sebutege, maire du district de Huye de la province, lors des funérailles. Le 7 avril, le Rwanda a entamé une semaine de deuil national et 100 jours de commémoration pour marquer le 30e anniversaire du génocide de 1994, sous le thème "Se souvenir - S'unir - Se renouveler". Les activités de commémoration se poursuivront jusqu'au 4 juillet, date à laquelle s'est terminé le massacre de 100 jours qui a fait plus d'un million de morts, principalement des Tutsis et des Hutus modérés.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:02	12:51	16:24	19:53	21:05

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

ALGER

Décès du musicien algérien, Abdelkrim Kara

L'artiste et musicien, Abdelkrim Kara, un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien et également compositeur ayant formé plusieurs générations d'artistes, est décédé, mardi, à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de l'Opéra d'Alger. Violoniste, le défunt Abdelkrim Kara est un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien, de l'Institut national supérieur de musique (INSM), et du Conservatoire d'Alger, en plus d'avoir fait partie de la troupe de la Radio natio-

nale. Le défunt, né le 16 janvier 1954 à Alger, avait obtenu un diplôme d'études supérieures en musique, et suivi une formation scientifique à l'Académie de musique de Budapest (Hongrie), ainsi qu'à l'Institut pédagogique de Moscou (Russie). Le Directeur général de l'Opéra d'Alger, Abdelkader Bouazzara, a écrit dans son message de condoléances à la famille du défunt, que ce dernier était "un grand artiste et un formateur dans le domaine de la musique, ayant formé bien des générations.

ORAN ET MASCARA

Premier Congrès international sur la santé intégrative



Le premier Congrès international sur la santé intégrative et l'agriculture saine se tiendra à Oran et Mascara, les 2 et 3 mai, sur le thème "Vers un modèle de santé intégrative et une agriculture saine et durable, dont l'acteur principal est le consommateur". Cette rencontre est organisée par la Fédération algérienne des consommateurs, l'Association "Forem" pour la promotion de la santé et des associations pour la promotion de la santé de la communauté algérienne en France et en Belgique, selon M. Zaki Hariz, président de la Fédération algérienne des consommateurs. Elle rassemble des professionnels de la santé et

des acteurs du monde agricole, ainsi que des associations actives dans la promotion de la santé et de l'environnement et des associations de protection des consommateurs. La même source a précisé que la rencontre s'adresse aux professionnels des secteurs de la Santé et de l'Agriculture, aux associations et au grand public, qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur la promotion de la santé, l'alimentation saine et l'agriculture biologique, a-t-il souligné, ajoutant qu'il s'agit d'une occasion pour ouvrir le débat sur des questions importantes sur le mode de vie actuel, la consommation, et la santé. Lors de la première journée de

cette rencontre, plusieurs thèmes seront abordés, tels que "l'expérience algérienne dans le domaine de la santé intégrative", "le concept de santé intégrative", "l'oléiculture et les méthodes modernes d'irrigation", "la qualité des produits algériens", "l'obésité et ses répercussions sur la santé" et "la relation entre le sport et la santé". La seconde journée abordera d'autres sujets, tels que "l'alimentation saine et sa relation avec la santé intégrative", "l'agriculture biologique et l'agriculture biodynamique et sa relation avec la santé" et "la musique et les sons thérapeutiques qui soignent la terre et les hommes".

EL OUED

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de psychotropes

Les services de Gendarmerie nationale de la Wilaya d'El Oued sont parvenus à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes et à récupérer du matériel et de l'argent liquide, a indiqué mardi un communiqué de ces services. Cette opération est intervenue "suite à des informations parvenues au groupement territorial de la Gendarmerie Nationale d'El Oued, faisant état de l'activité suspecte d'un groupe d'individus, qui a mené à l'identification du premier suspect, sa localisation, et son arrestation à bord d'un véhicule", ajoute la même source. La fouille de ce dernier,

ajoute le communiqué "a permis de retrouver 100 euros et des sachets en plastique utilisés dans le trafic". La suite de l'enquête "a permis, et après perquisition des domiciles des mis en cause dans l'affaire, l'arrestation de 5 individus et la saisie de 3 véhicules de deux motocyclettes, d'un fusil de chasse, d'un drone, de 938 comprimés hallucinogènes, de 15 capsules de types Prégabaline 300mg, de trois balances électronique, en sus de 62 millions de centimes". Les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétente, dès la fin de enquête, ajoute le communiqué.

SELON UNE RAPPORTEUSE DE L'ONU

"La plus meurtrière pour les journalistes"

La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Erin Khan, a déclaré mercredi que la guerre sioniste à Gaza est "la plus meurtrière et la plus dangereuse" pour les journalistes. Pour Khan, il s'agit du conflit "le plus meurtrier et le plus dangereux, comme le montre le très grand nombre de meurtres parmi les journalistes. Ainsi, en 200 jours environ, 140 journalistes ont été tués, soit presque un chaque jour. C'est bien plus que n'importe quel nombre d'assassinats de journalistes enregistrés par les Nations Unies dans l'histoire contemporaine à la suite d'un conflit".

La rapporteuse spéciale a déclaré : "J'ai parlé avec des journalistes qui

m'ont dit que lorsqu'ils portent leurs gilets de presse, ils se sentent plus en danger que lorsqu'ils ne les portent pas". "Je pense que nous assistons à une très grave détérioration de la liberté des médias, des droits des journalistes et de la liberté d'expression", a-t-elle affirmé. La rapporteuse onusienne a aussi évoqué la situation des journalistes en Cisjordanie occupée, avertissant qu' "il existe également un environnement très oppressant et dangereux". "Il y a des meurtres, de l'impunité et une absence de toute forme de justice", a ajouté Khan, relevant "une augmentation des arrestations, des intimidations, des fermetures de routes et une suppression de la couverture médiatique critique".

R.I

DGSN

Publication d'une vidéo sur le démantèlement d'un réseau criminel

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a publié, mardi, une vidéo sur les saisies issues du démantèlement d'un réseau criminel actif dans le blanchiment d'argent et le recel de revenus criminels provenant de pratiques commerciales douteuses dans le commerce de tabac. La vidéo en question, concernant cette affaire traitée par le Service

régional de lutte contre le crime organisé de Constantine, sous la supervision du Procureur de la République près le Pôle pénal national économique et financier, montre le mode opératoire criminel suivi par une société spécialisée dans la vente de tabac utilisant des registres de commerce de personnes n'ayant aucune relation commerciale avec cette société, en contre-

partie de sommes d'argent pour justifier l'origine illicite de ces fonds. Cette affaire s'est soldée par le placement de 12 individus en détention provisoire et la saisie de biens mobiliers et immobiliers, de sommes d'argent, de fonds placés dans des comptes bancaires et de métaux précieux dont la valeur dépasse 543 milliards de centimes, a indiqué lundi le parquet.